

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre questionnaire et vous trouverez nos réponses ci-dessous

Je vous en souhaite bonne lecture

Bien à vous

Philippe Close

1. Participation citoyenne

- Comment envisagez-vous la participation citoyenne?
- Pour vous, les comités de quartier ont-ils leurs places en tant que relais vers le monde politique?
- Comment pensez-vous soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local?
- Voulez-vous rendre obligatoire les réunions d'information transparentes sur des sujets publics majeurs (exemple : suivi du projet NEO).
- Etes-vous prêts à communiquer de manière transparente la partie du budget communal utilisée pour le développement de Laeken?
- Prévoyez-vous d'instaurer une décentralisation totale des services aux citoyens dans le bureau de liaison de Laeken ? : l'intégralité des documents administratifs pouvant y être demandés et retirés. Garantir un fonctionnement plus efficace (diminution du temps d'attente via un système de rendez-vous pour les services).
- Voulez-vous rendre à nouveau possible la célébration de mariages civils à l'Hôtel communal de Laeken?

La commune est l'entité la plus proche des préoccupations du citoyen. Elle est donc la plus à même de renforcer la citoyenneté en développant les mécanismes de la démocratie participative.

A l'écoute de ses habitants, la Ville de Bruxelles a multiplié les rencontres citoyennes, les consultations d'usagers et les dispositifs d'aide de proximité afin d'entendre leurs demandes et d'apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Nous organisons ainsi des Forums de quartier, des comités Propreté, des tournées Sécurité, des réunions des commissions et assemblées générales de quartier dans le cadre de nos contrats de quartier durables. A ces rendez-vous réguliers avec la population s'ajoutent encore les nombreuses réunions citoyennes relatives à des projets particuliers (Plan communal de mobilité [PCM], extension du piétonnier du périmètre UNESCO, Agenda 21, réunions concernant le réaménagement du plateau du Heysel...). Tous ces moments de rencontre apportent un précieux oxygène à la vie politique locale.

La mandature précédente a connu certaines avancées en matière de démocratie participative : le service de « Bruxelles Participation » s'est doté d'un « espace visiteurs », qui tend à rapprocher les citoyens et la Ville ; divers projets visant la participation active des citoyens dans l'amélioration de la qualité de vie et de la cohésion sociale dans leurs quartiers ont été soutenus

via des projets et budgets participatifs ; une plateforme de collaboration en ligne avec les citoyens a également vu le jour.

Ces initiatives ont le mérite d'avoir lancé une nouvelle dynamique d'interactions, d'échanges et d'écoute entre les citoyens et les politiques et d'avoir permis aux citoyens de se réapproprier leur rôle d'acteur de premier plan dans les enjeux liés à la cohésion sociale ainsi qu'au vivre et faire ensemble dans leur quartier et, à plus large échelle, dans leur commune.

Mais nous, au PS, pensons que ces initiatives ne sont qu'un premier pas. Nous voudrions en effet être plus ambitieux que ce soit en termes de budgets dévolus aux initiatives citoyennes ou d'espace à donner aux citoyens dans le processus décisionnel.

Nous souhaitons :

- *Étendre et diversifier les formes de participation citoyenne*
- *Reconduire la tenue des Forums de quartier.*
- *Déployer la plateforme participative en ligne BPART*, en l'ouvrant à des projets plus spécifiques, afin que le citoyen contribue au développement de sa Ville, collabore et dialogue avec d'autres internautes, l'administration et ses élus.*
- *Organiser un système d'enregistrement et de relais centralisé des remarques et questions des habitants et installer des relais de Bruxelles Participation dans différentes antennes de la Ville existant déjà dans les quartiers et y assurer des permanences.*
- *Mettre en œuvre un projet pilote de diversification des modes de participation afin de toucher d'autres publics que ceux rencontrés lors des Forums de quartiers.*
- *Développer les conseils consultatifs ouverts aux habitants et systématiser leur consultation dans le cadre de projets touchant à leur domaine de compétence. Ceux-ci permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine des besoins de la population mais aussi aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie représentative et d'exprimer leurs desiderata.*
- *Améliorer l'information et la concertation citoyennes dans le cadre de l'élaboration des projets urbanistiques de grande envergure qui intéressent la Ville et le CPAS, en développant de meilleurs supports et en organisant davantage de moments d'échanges entre les auteurs de projet et les habitants et usagers concernés dès la conception du projet.*
- *Renforcer des projets de partenariat entre la Ville et le milieu associatif.*
- *Soutenir les initiatives citoyennes par quartiers*
- *Pérenniser et développer les budgets participatifs dans les quartiers.*
- *Pérenniser et développer l'appel à projets en vue de soutenir les initiatives locales durables et systématiser les appels à projets participatifs dans le cadre des contrats de quartiers.*
- *Mettre un budget participatif à disposition de la Maison de la Participation et de la Citoyenneté afin qu'elle développe les appels à projet participatifs à destination des associations et groupements d'habitants et d'usagers, favorisant ainsi le soutien aux microprojets et l'implication des citoyens dans la vie de leur quartier.*
- *Créer des conseils de quartier en privilégiant les personnes habitants réellement le quartier et leur allouer un budget participatif déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modalités démocratiques et une approche bottom up.*
- *Soutenir les projets citoyens vecteurs de cohésion sociale et d'implication citoyenne dans la vie de quartier à l'instar de la Fête des voisins.*

2. Mobilité et Sécurité

- Prévoyez-vous enfin un plan de mobilité pour le centre de Laeken?

Un grand plan de mobilité sera lancé sur l'ensemble du territoire et donc Laeken qui représente un enjeu majeur.

Ce plan impliquera une consultation publique et une concertation avec les riverains.

Quoiqu'il en soit, nous nous engageons à développer et à favoriser l'utilisation du Vélo (classique, partagé, électrique, plus de sécurité et de pistes cyclables ...) ainsi que des transports en commun

- Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles du centre de Laeken?

En 2016, le projet « Focus Écoles » développé par l'Instruction publique, Bravvo et la Police de Bruxelles remportait le **prix David Yansenne 2016**, décerné par le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale dont l'objectif est de rencontrer les besoins spécifiques des écoles en matière de prévention et de sécurité urbaine.

Au quotidien, **les abords des écoles nécessitent une gestion active**. Qu'il s'agisse de sécurité, de gestion de la circulation ou de tout autre problème périphérique, il est essentiel de pouvoir apporter une réponse adéquate à ces questions.

Tout en actualisant régulièrement ces besoins, le projet « Focus Écoles » veut apporter des **solutions pertinentes et efficaces** aux problèmes détectés.

Le mode opératoire est celui d'un **système participatif visant à réunir écoles, gardiens de la paix, services de Police, Pouvoir organisateur** et tout autre acteur susceptible d'impacter positivement le quotidien des établissements scolaires.

De nombreuses initiatives sont déjà en cours de réalisation dans certains établissements. Il s'agit par exemple de l'installation de **kiss and ride**, de l'organisation de **visites techno-préventives** ou encore de différentes actions de **sensibilisation à la sécurité routière**.

En fonction des cas de figure, les établissements peuvent également bénéficier du soutien préventif de gardiens de la paix ou de l'intervention dissuasive des services de Police.

Plusieurs écoles bénéficient d'une présence des Gardiens de la Paix, pour la traversée piétonne, telles que l'École fondamentale TIVOLI, Rue Claessens, les écoles Fondamentales Sainte-Ursule Basis school et Sint Ursula Dieudonné Lefèvre.

La police pour sa part effectue des passages renforcés, mais plus ponctuels, aux entrées et sortie des écoles du quartier.

Suite aux problèmes de sécurité routière rue Dieudonné Lefevvre et rue Claessens une campagne spécifique est prévue aux entrées et sorties des établissements (avec un volet préventif assuré par les GDP durant la 2e quinzaine d'octobre avec distribution de flyers et sensibilisation des automobilistes ayant un comportement incivique. Après cette phase de sensibilisation, de prévention, la police verbalisera après les vacances de Toussaint.

L'ensemble des écoles maternelles et primaires sur le territoire de Laeken disposent à présent de nouveaux totems pour améliorer la visibilité de celles-ci. Il s'agit des crayons jaunes.

Par ailleurs, au niveau de la rue Claessens (complexe Tivoli) l'abord d'école va faire l'objet d'une rénovation dans les prochaines semaines.

Le service de l'instruction publique avisera prochainement les directions d'école que des actions seront menées.

L'instruction ou les directions d'école feront redescendre l'information au niveau des "cartables" pour que les parents et les professeurs soient avisés de toutes ces actions

Pour exemple, dans le cadre du FOCUS École effectué début mai aux abords des écoles Saint Ursula et Tivoli/Claessens 50 PV ont été établis par les services de police pour infractions diverses au code de la route.

- Quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?

Notre action pour améliorer la mobilité des PMR, s'inscrit dans le cadre de notre plan d'action « handicap, inclusion et accessibilité universelle » qui vise à l'inclusion des personnes handicapées partout dans la Ville via l'accessibilité de la Ville et de ses services, des infrastructures et services privés, des loisirs et événements. En effet, afin d'assurer l'autonomie des PMR, il est essentiel de limiter un maximum les obstacles qu'elles rencontrent sur les voiries et de garantir un lien accessible entre les transports et les espaces publics.

Nos priorités :

- Poursuivre les réaménagements des voiries et espaces publics dans le strict respect du Règlement Régional d'Urbanisme(RRU) et dans le cadre du PAVE afin de garantir l'accessibilité aux PMR.
- Sensibiliser et former le personnel des travaux de voirie et de l'urbanisme aux besoins spécifiques des personnes porteuses d'un handicap.
- Clôturer notre état des lieux des espaces verts de la Ville afin d'évaluer leur accessibilité et formuler des recommandations
- Veiller à l'accessibilité des bureaux de liaison de l'administration de la Ville
- Poursuivre les aménagements des zones taxis, de sorte à ce qu'elles soient accessibles aux PMR et améliorer le repérage de ces zones.
- Poursuivre notre soutien au développement de l'application web Handy.Brussels qui répertorie les lieux publics et privés, accessibles aux PMR
- Assurer un nombre suffisant d'emplacements de stationnement PMR dans les quartiers

- Voulez-vous appliquer la « tolérance zéro » vis-à-vis des contrevenants au code de la route (double file, voitures mal garées, comportements dangereux, etc.).

L'insécurité routière est une priorité. Depuis le 1er avril 2018, une task force regroupant différents services de la zone de police mène régulièrement des actions d'envergure visibles

visant à lutter contre les rodéo-drivers et ce en englobant d'autres incivilités dans les quartiers de Laeken et de Neder-Over-Heembeek.

Ces différentes actions ont à ce jour permis de rédiger quelques 60 pvs roulage, une dizaine de pvs pour des faits liés à la problématique de stupéfiants.

Aussi, et toujours dans le même registre, rappelons que depuis maintenant plus de 4 mois des actions en vue d'endiguer les troubles à la sécurité et à la tranquillité publiques générés par les cortèges de mariages souvent invasifs et dangereux sur l'ensemble du périmètre du plateau du Heysel et donc en ce compris l'avenue Houba de Strooper ont été mises en place avec l'aide de la police.

Les résultats sont éloquentes, pas moins de 207 pvs ont été rédigés pour quelques 52 cortèges contrôlés !

Au vu de l'ensemble de ces résultats, il est clair que nous sommes déterminés à agir en matière de prévention et de répression des comportements routiers inciviques et dangereux, même si j'en conviens, le travail n'est pas terminé.

Nous continuerons notamment en installant davantage de radars tant préventifs que répressifs, des chicanes, des coussins berlinois, lesquels sont autant d'outils de lutte contre la violence routière.

- Prévoyez-vous d'installer des radars de vitesse (communaux) répressifs sur les grands axes traversant Laeken aux abords de zone d'habitation? (Bockstael, Houba...).

Les radars mis en place de manière permanente sur les grands axes sont une compétence régionale, par contre, la Ville de Bruxelles, au travers de sa zone de police procède elle aussi à de nombreux contrôles de vitesse tant préventifs que répressifs.

Par exemple sur l'avenue Houba de Strooper, des contrôles ont régulièrement eu lieu notamment sur le tronçon compris entre la rue Reper-Vreven et l'avenue Impératrice Charlotte. Tout au long de l'année 2017 et jusqu'à ce jour, la vitesse de quelques 240.527 véhicules a été contrôlée pendant pas moins de 684 heures tant à titre préventif que répressif.

De l'ensemble de ces contrôles il appert que 752 véhicules ont été verbalisés, la vitesse moyenne est de 36,2 km/heure et le V80, à savoir le seuil de vitesse que ne dépasse pas 80 % des conducteurs est en moyenne de 52,7 km/h.

- Prévoyez-vous de renforcer le contrôle du stationnement dans les rues où celui-ci est payant, notamment rue Marie-Christine?
- Prévoyez-vous de lutter activement contre les véhicules en attente d'une intervention mécanique et épaves, avec des sanctions à la clé.

Cette problématique fait l'objet d'une attention particulière des services de police. Pour exemple, sur quelques 20 remorques recensées sur le territoire de Laeken depuis mars 2018, 18 ont été déplacées et garées tel que le prévoit le code de la route ou remorquées sur ordre de police. Nous continuerons d'agir en ce sens.

- Que comptez-vous mettre en oeuvre pour faire pression sur la SNCB et les ministères compétents afin de rénover et de redynamiser la Gare de Bockstael, ainsi que pour augmenter le nombre de trains sur l'axe Bockstael-Luxembourg-Schuman-Etterbeek?

Nous sommes clairement favorable au développement des trains intra régionaux et nous plaiderons auprès de la SNCB pour développer ces connexions.

Quant à la rénovation de la gare, la Ville pourrait réfléchir à un co-financement.

- Prévoyez-vous de piétonniser davantage la Place Bockstael?

La Place Bockstael est un espace urbain très complexe. L'air du temps fait que sa piétonisation totale est un aboutissement à atteindre. Mais comme il n'existe pas encore un consensus sur le sujet, il est préférable d'y aller par étape, accompagner les choses, adapter les comportements petit à petit,...

- Si oui, prévoyez-vous de créer un parking souterrain hors de l'espace public?

Nous sommes favorable à étudier cette demande.

- Pensez-vous multiplier les patrouilles de police en voiture et surtout à pied ou à vélo dans le quartier?

La zone de police a entamé une réforme territoriale permettant de bénéficier d'une police de proximité performante.

Cette année quatre DPI, « Direction de proximité et d'intervention », à savoir Laeken, Ixelles, Centre et Neder-Over-Heembeek/Haren ont été créées.

Pour votre quartier, la DPI se situe boulevard Emile Bockstael et est accessible de jour comme de nuit, 7/7 et 24/24, afin de répondre aux besoins et attentes de la population.

Une équipe de 8 policiers à vélo (bikers) a été intégrée à ce commissariat depuis juin 2018.

Ces policiers compléteront la présence des agents pédestres et en véhicules.

Et vu l'ouverture de la DPI Neder-Over-Heembeek / Haren, les effectifs de Bockstael sont entièrement dédiés à ce territoire.

- Imaginez-vous redynamiser et rendre plus efficace le travail des équipes de gardiens de la paix en leur confiant notamment un pouvoir de verbalisation administrative?

Il importe de faire la différence entre prévention et répression, donc il n'entre pas dans nos intentions de confier un pouvoir de verbalisation aux GDP.

Cependant en réponse à une réelle nécessité et au vu des résultats probants enregistrés dans d'autres quartiers de la Ville, l'asbl Bravvo dispose désormais d'une équipe de 15 Gardiens de la Paix de nuit sur le territoire de Laeken et ce depuis le mois de janvier 2018.

3. Commerce

- Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier comme le coeur de Laeken en termes de commerce de proximité ?
- Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour redynamiser le commerce autour de Bockstael et pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ?
- Comment comptez-vous promouvoir la diversité et une augmentation de la qualité commerciale de la rue Marie-Christine et des commerces aux alentours ?

Mon objectif est une Ville « tout à 10 minutes ». Chaque quartier doit bénéficier d'une attention particulière afin de rencontrer vos besoins spécifiques, là où vous vivez. Car la qualité de vie dans une ville étendue comme Bruxelles passe par des services et des activités de proximité, accessibles à dix minutes de chez soi. Nous voulons de la sorte conforter la vie des quartiers.

Il faut que chacun puisse dans son quartier trouver un logement, une crèche, une école, des espaces verts, des commerces, une banques pour dynamiser la vie sociétale du quartier.

Dans ce cadre, nous souhaitons accorder la priorité à la création, au soutien, à l'accessibilité et à l'impact sur les commerces de proximité existant et à venir, grands pourvoyeurs d'emploi local et véritable colonne vertébrale de l'activité économique urbaine, de sorte qu'ils sont les acteurs et moteurs primordiaux du développement de la ville.

4. Propreté et Environnement

- Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper les dépôts clandestins véritables fleaux de notre quartier?

Depuis 2008, un règlement permet de verbaliser les comportements inciviques en matière de propreté publique. Son instauration a permis au Service Propreté de la Ville de Bruxelles de sanctionner plus de 60.000 personnes en 10 ans. Le nombre d'agents verbalisateurs n'a cessé d'augmenter au fil des ans pour s'établir à 70 en 2018. Ces 70 agents, en plus de leur mission quotidienne (chef de brigade, médiateur...), ont l'autorisation de dresser des taxes sur base des preuves trouvées par exemple au sein des dépôts ou des sacs poubelle.

La problématique des dépôts clandestins est prise au sérieux et une cellule de 6 agents a été créée afin de lutter contre cette incivilité spécifique. Durant leur première année d'activité (2017), la verbalisation des dépôts clandestins a doublé passant de 477 à 973. Il faut amplifier cette verbalisation et la systématiser.

Après de longues années de procédure (marchés publics, tests peu concluants, autorisations diverses...), le Service Propreté s'est aujourd'hui équipé de caméras mobiles. Ces caméras sont installées temporairement à des endroits connus pour leur récurrence en matière de dépôt clandestin. Elles restent donc plusieurs jours au même endroit et enregistrent les plaques d'immatriculation des individus commettant une infraction. C'est une arme idéale pour combattre les dépôts clandestins effectués en voiture ou en camionnette. Les premières

amendes ont d'ailleurs été dressées grâce aux caméras place Emile Bockstael. À l'avenir, il faut augmenter le nombre de caméras et multiplier leur emplacement.

Toutefois, elles ne sont pas utiles pour les dépôts clandestins commis à pied, parce qu'elles ne permettent pas d'identifier les contrevenants. C'est pourquoi il est nécessaire, pour prendre les gens sur le fait, que les agents de police sanctionnent les incivilités en matière de propreté publique. Une verbalisation par les agents de police permet de faire évoluer les comportements de nombreux citoyens pas toujours conscients qu'un mégot jeté en rue ou un canapé abandonné au coin d'une rue ne sont pas des gestes insignifiants. Leur présence est indispensable pour verbaliser les dépôts clandestins effectués à pied, car seul un agent de police est habilité à exiger une carte d'identité. Nous sommes convaincus que le sentiment de sécurité passe aussi par la propreté d'une rue et son respect par les citoyens.

Pour toutes les incivilités en flagrant délit, nous voulons également instaurer la perception immédiate. Paiement sécurisé via Smartphone ou remise de la somme contre une quittance afin d'éviter les abus. Cela permet immédiatement une prise de conscience de la personne incivique et induit un changement de comportement dans un délai bref.

Dans un autre registre, le Service Propreté propose aux riverains d'embellir leur pied d'arbre ou leur mur aveugle afin de limiter la présence des dépôts clandestins. Ces dispositifs créés en concertation avec les riverains sont respectés grâce au contrôle social d'une rue. À Laeken, la rue Thys-Vanham, la rue des Artistes, la rue Albert ou prochainement le boulevard Bockstael en bénéficient. Cela donne de très bons résultats. Le Service Propreté va lancer une campagne d'information à l'égard des riverains du quartier Marie-Christine afin de voir si des personnes sont désireuses de s'investir dans un projet d'embellissement.

- Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue Marie-Christine et ses alentours?

La principale cause de malpropreté dans le quartier provient des sacs poubelles sortis en dehors des heures et non ramassés par l'Agence régionale Bruxelles-Propreté. Bien que cela soit une compétence régionale, il y a lieu de revoir la collecte des déchets ménagers. En effet, de nombreuses fois, les ouvriers de l'Agence régionale Bruxelles-Propreté oublient de collecter une ou plusieurs rues, laissant des sacs poubelles durant plusieurs jours quand ce n'est pas une semaine. Souvent, les sacs poubelles sont déchiquetés par les corneilles, les rats, ou les renards, ou alors ils sont trainés par les agents de Bruxelles-Propreté. Dans les deux cas, de nombreux déchets se retrouvent en rue et ne sont pas ramassés par ces mêmes agents dont c'est pourtant la mission.

La diversité du bâti bruxellois fait qu'on doit apporter des réponses adaptées aux différents quartiers. Dès que le sous-sol bruxellois le permet, il faut instaurer des conteneurs enfouis (comme au quartier durable Tivoli). Lorsque ce n'est pas possible, il faut imposer la collecte en conteneur à condition qu'il ne reste pas sur la voie publique après la collecte. Si ces deux options ne conviennent pas, alors le sac poubelle serait la dernière option envisagée. C'est-à-dire l'inverse de la démarche actuelle.

Parallèlement, il y a lieu de contrôler l'ensemble des contrats de déchets des commerces de la rue afin de vérifier qu'ils respectent les règles en matière de sortie des déchets. Si ce n'est pas le cas, une verbalisation répétée permettra de faire évoluer le comportement de certains. Les riverains ne seront pas exempts de sensibilisation et de verbalisation s'ils ne respectent pas les règles. Pour information, sur les 6 premiers mois de l'année 2018, 44 amendes ont été dressées rien que dans la rue Marie-Christine.

Conscient que pour verbaliser, il faut offrir un service adéquat aux riverains, le service Propreté publique de la Ville a installé toute une série de mobilier offrant des solutions pour les riverains. Ainsi, 3 canisites ont été installés (Place Emile Bockstael, Place Joseph Benoît Willems, Rue Léopold I), les corbeilles publiques ont été multipliées ainsi que leur vidange. Un peintre du Service Propreté passe régulièrement dans la rue la Marie-Christine et les rues alentour pour effacer les tags et éviter leur prolifération.

Enfin, le PS croit en la participation citoyenne. Outre les exemples d'embellissements cités ci-dessus, des comités Propreté ont été instaurés tous les six mois. Ceux-ci ont permis aux riverains d'exposer les problèmes rencontrés en matière de propreté publique directement à l'Échevine et aux membres du Service Propreté de la Ville de Bruxelles. Ces débats ont abouti à des solutions pérennes et concertées. Il faut perpétuer cette dynamique afin de maintenir le lien entre les habitants et leur représentant et trouver des solutions adaptées à des problèmes locaux.

- Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air?

Nous avons lancé au printemps 2018 le plan d'action pour le climat de la Ville de Bruxelles. Celui-ci fixe des objectifs (réduction des émissions de GES de 40% à l'horizon 2030, porter la part de énergies renouvelables à 27%...) et vise par une série de mesures à limiter l'ampleur du réchauffement climatique et à nous adapter à ses conséquences inéluctables.

Nous souhaitons dans ce cadre limiter les conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique (pollution de l'air) grâce à la diminution de la circulation automobile, en particulier aux abords des écoles, maisons de retraite et hôpitaux (personnes vulnérables), et à des installations de chauffage plus performantes.

Nous voulons également :

- Objectiver le niveau de pollution grâce au déploiement de capteurs et d'outils de mesure (communaux ou régionaux) équitablement répartis sur le territoire.
- Améliorer l'information de la population, notamment sur les pics de pollution et plaider auprès de la Région pour une mise en place d'un plan de circulation particulier les jours de pics.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'environnement et la qualité de l'air, nous souhaitons développer une véritable économie locale, circulaire et solidaire, grâce aux mesures suivantes :

- Viser 100% de produits bio et locaux dans la restauration collective communale (crèches, écoles, maisons de retraite, restaurant communal, hôpitaux) et y promouvoir la consommation de légumes, par exemple grâce à un jour végétarien.
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire : Encourager la pratique des contenants réutilisables et du rest-o-pack et sensibiliser la population au réemploi des restes.
 - Viser l'exemplarité en faisant de Bruxelles une ville zéro déchet dans les activités qu'elle organise (gobelets réutilisables, suppression des pailles, toilettes sèches, etc.).
 - Favoriser le réemploi et la réparation grâce au développement de projets de ressourcerie à l'échelle d'un quartier, que ce soit à l'initiative des pouvoirs publics (CPAS, maisons de quartier, contrats de quartier) ou d'associations.
 - Encourager le développement des biens partagés (machines à laver, outillage, locaux à louer) grâce au lancement d'une plateforme de partage et d'échange en ligne, de type donnerie virtuelle
 - Favoriser le recyclage en encourageant Bruxelles Propreté à déployer un réseau de points de collecte (verre, canettes en aluminium, huiles de fritures, piles, ampoules...) sur tout le territoire et facilement accessibles aux Bruxellois.
 - Etendre l'expérience pilote de collecte et de revalorisation du pain menée dans les Marolles à d'autres quartiers.
 - Développer le compostage, en particulier en pied d'immeuble. Promouvoir et augmenter les primes environnementales communales à l'achat d'une compostière ou vermicompostière.
 - Développer les appels à projet « Initiatives durables » qui récompensent toutes les initiatives citoyennes ou associatives en lien avec le développement durable, la biodiversité, les espaces verts, l'eau, l'énergie, la réduction et la valorisation des déchets, la mobilité, la consommation durable, l'intégration sociale, l'accès à la culture et au savoir, le cadre de vie, l'emploi, le développement économique ou l'économie sociale.
- Prévoyez-vous d'augmenter le nombre de caméras de surveillance et les opérations ciblées aux endroits connus pour des faits répétés d'incivilités ? (dépôts clandestins, jets de papier, déjections canines, taggages)

L'augmentation des effectifs policiers est une priorité tout comme celui de l'augmentation du parc de caméras. En ce sens, le budget de la zone de police a été doté de 5 millions en 2018 pour poursuivre la modernisation de son parc et procéder à l'installation d'une centaine d'appareils supplémentaires. La zone disposera ainsi de près de 430 caméras

Donc Oui, il faut augmenter le nombre de caméras destinées à verbaliser les dépôts clandestins. Comme expliqué précédemment, les caméras sont d'une efficacité redoutable lors que les incivilités sont pratiquées par un conducteur de véhicule. C'est pour ça que les lieux d'implantation temporaire de caméras vont être multipliés au fil des mois.

Toutefois, pour les dépôts clandestins commis à pied, les jets de papier, les déjections canines ou les tags, l'identité du contrevenant est indispensable. C'est pour cela que lors de la prochaine

législature, nous demandons aux forces de l'ordre de verbaliser ce type de comportement. Seule une verbalisation par la Police permet de faire évoluer les comportements et peut mettre fin au sentiment d'impunité que certains riverains perçoivent.

- Prévoyez-vous de rendre obligatoire les campagnes de sensibilisation à la propreté publique et aux incivilités dans les écoles de tous les réseaux?

Depuis 2007, par l'intermédiaire d'une ASBL, la Ville de Bruxelles propose des animations de sensibilisation à la propreté dans les écoles publiques ou privées sur son territoire. Ce sont plus de 10.000 élèves qui ont été sensibilisés et qui seront les citoyens responsables de demain.

Malheureusement, il n'est pas possible d'imposer ce genre d'animation. En effet, ne figurant pas au programme officiel, les directeurs ou les professeurs la considèrent comme optionnelle. Nuançons tout de même cela, car au fil des années de plus en plus de classes participent à ces animations, parce que les enseignants se rendent compte du bénéfice pour leurs élèves.

- Avez-vous l'intention de mettre en place un plan d'actions communal d'envergure et multilingue pour informer les citoyens au sujet de la propreté publique et des incivilités.

Oui. Il existe déjà une sensibilisation à la sortie des déchets ménagers en 8 langues (Roumain, Polonais, Bulgare, Turc, Français, Néerlandais, Arabe, Anglais), ce flyer est régulièrement distribué dans les rues les plus problématiques.

Il faut concevoir une brochure multilingue pour tout nouvel inscrit à la commune. Ils la recevront dans un welcome pack, qui reprendra les règles en termes de propreté, mais également, les différentes infrastructures communales (les salles de sports, les lieux culturels, les antennes communales, les commissariats de police...). Cela permettra aux nouveaux habitants de bénéficier de toutes les informations nécessaires à leur intégration dans leur nouvel environnement.

5. Logement et le vivre ensemble

- Etes-vous prêts à soutenir tout projet visant une plus grande mixité sociale et culturelle à Laeken et à lutter contre la paupérisation en amorçant une nécessaire gentrification pour contrecarrer la ghettoïsation?
- Pensez-vous prendre des mesures pour soutenir tout projet visant une plus grande mixité de fonctions à Laeken: bureaux, logements, infrastructures de tourisme, industrie et commerce local?
- Pensez-vous collaborer avec l'Ecole européenne pour que celle-ci ouvre son domaine et partage ses infrastructures sportives avec les habitants des quartiers environnants?

- Quels engagements concrets pouvez-vous garantir pour soutenir concrètement les acteurs associatifs très actifs dans notre quartier et qui oeuvrent au quotidien pour la cohésion sociale harmonieuse du centre de Laeken?

Le Logement doit-être source d'émancipation et non de repli sur soi à l'intérieur de quartiers fermé. La mixité sociale et culturelle est au centre de notre projet politique. Nous souhaitons poursuivre la production de nouveaux logements publics avec des projets mixtes (crèches, écoles, infrastructures sportives, etc.).

Dans la continuité du Contrat de quartier Bockstael et l'action de son guichet logement, nous devons également poursuivre notre action de lutte contre les logements inoccupés en concertation avec les associations de terrains et les propriétaires.

Nous souhaitons que la lutte contre les biens inoccupés soit également l'occasion de favoriser les occupations temporaires de biens en attente de rénovation/travaux, en faveur d'associations et évènements culturelles